



Résolutions conseil du 10 septembre 2013

Le Conseil,

- Procède à l'installation de Monsieur Mokthari en qualité de conseiller communal
- Approuve
 - La convention de collaboration avec la commune de Saint-Gilles
 - la convention avec l'asbl Transit
 - la convention avec l'asbl CPVCF
 - La convention avec la Ligue Alzheimer pour la création d'un Alzheimer Café
- adopte la convention avec la commune d'Anderlecht relative à l'organisation de la Fête du Sacrifice
- valide le ROI de l'Espace Collectif rue de Liège 66
- Prend acte du plan vélo qui découle de l'audit BYPAD
- Approuve le projet « développement des activités de la plate-forme GTI Marchés Publics Bruxelles »
- Décide de rembourser 238.027 € au F.R.B.R.T.C.
- Prend acte des procès-verbaux de vérification de caisse du premier et du deuxième trimestre 2013
- Entérine la catégorie et le profil d'investisseur pour les marchés financiers
- Modifie le budget ordinaire et extraordinaire 2013
- Émet un avis favorable à l'approbation
 - du budget 2014 de la communauté israélite libérale Beth Hillel
 - du compte 2012 des Fabriques des Eglises Saint Pie X et Saint-Denis
 - du budget 2014 de la Fabrique de l'Eglise Saint -Curé d'Ars
- prend acte des décisions du collège concernant le mode de passation des marchés pour :
 - l'acquisition d'une lessiveuse pour la crèche « La Ruche »
 - le remplacement de 2 panneaux de basket
 - pour la fourniture et le placement de deux rampes d'accès à l'hôtel communal
 - le remplacement d'une chaudière rue de Belgrade 78
 - la réparation du paratonnerre de l'Eglise Saint-Denis
 - la fourniture d'un chauffe-eau pour la conciergerie de l'école 14

- les clôtures pour les plaines de jeux
- approuve les conditions des marchés pour
- la rénovation des trottoirs
- le remplacement des châssis à l'école 9
- la rénovation de toitures en 4 lots
- la rénovation et l'aménagement de 4 bâtiments communaux
- les travaux de chauffage dans différents bâtiments communaux
- l'installation de détections incendie, éclairage d'évacuation et alarmes intrusion en 5 lots
- décide
- de créer un Groupe de Travail Intercommunal « gestion harmonisée des inscriptions dans l'enseignement fondamental »
- de l'extension du projet Objectif Réussite aux communes d'Ixelles et Forest
- de l'engagement d'un coordinateur pour le développement d'un enseignement secondaire général avec un pouvoir organisateur type intercommunal
- ratifie l'adhésion à la Charte Communale de l'Intégration de la Personne Handicapée
- signe la convention avec l'Etat Belge relative à la délivrance de titres de séjours et passeports biométriques
- approuve le montant des travaux supplémentaires pour la rénovation de la Maison de Quartier Saint-Antoine
- prend acte de la recomposition de la Commission de Conseil Culturel néerlandophone
- attribue les subsides aux associations néerlandophones
- entend les interpellations de Monsieur Rongé concernant le règlement de stationnement et l'interpellation de Monsieur Lederer concernant le bassin d'orage
- octroi 1 pension de retraite
- admet 2 agents en stage
- nomme 9 agents à titre définitif
- nomme deux professeurs à l'académie de musique
- accorde 1 disponibilité pour convenances personnelles
- met 3 enseignants en disponibilité pour maladie
- accorde 1 interruption pour congé parental
- démet d'office 1 ouvrier statutaire
- remplace la secrétaire communale f.f. pour la période du 22 juillet au 2 août 2013
- remplace 1 membre à l' AG et au CA de la Mission Locale